



Communiqué

Le 18 août 2005

Pour publication immédiate

LA COMMISSION LANCE SON PREMIER APPEL D'OFFRES POUR LA CONSTRUCTION D'UN PONT

Construction du pont de la RPGC 59 Sud qui commencerait à la fin de l'automne

Winnipeg (Manitoba) – La Commission du canal de dérivation du Manitoba a lancé son premier appel d'offres pour la construction d'un pont dans le cadre du projet d'élargissement du canal de dérivation de la rivière Rouge. L'appel d'offres vise le remplacement des ponts de la voie Nord et de la voie Sud de la RPGC 59 Sud qui passent au-dessus du canal de dérivation, ce qui comprend les travaux routiers et l'excavation du canal s'y rapportant.

« Le pont de la RPGC 59 Sud constitue une voie de communication importante pour les résidents du secteur et les personnes qui font tous les jours la navette entre la ville et le Sud, a indiqué Reg Alcock, président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé. Augmenter la hauteur du pont en assurera la protection en cas d'inondation majeure. »

« L'élargissement du canal fournit l'occasion de moderniser notre infrastructure de transport et d'augmenter la protection contre les inondations, a déclaré Steve Ashton, ministre de la Gestion des ressources hydriques. En veillant à ce que le pont soit sécurisé en cas d'inondation majeure, cet investissement contribue à soutenir la croissance et la prospérité des localités du secteur. »

Voici la liste des principaux travaux :

- démolition des deux structures de pont existantes à deux voies en béton armé de 250,7 mètres de long;
- construction de deux nouvelles structures de pont à deux voies de 304,5 mètres de long, avec des piliers de soutènement et des culées en béton armé, des poutres de type NU, un tablier en béton armé et des parapets en béton;
- reconstruction de 1 500 mètres de chaussée (environ 170 000 mètres cubes d'excavation courante ou d'emprunt);
- construction d'environ 450 mètres d'excavation de canal;
- gestion de l'érosion et de la sédimentation.

Les travaux devraient commencer à la fin de l'automne et prendre fin en novembre 2007.

L'on estime que plus de 60 000 personnes empruntent tous les jours les six ponts routiers qui traversent le canal de dérivation. La Commission s'est engagée à réduire au minimum les perturbations de la circulation pendant la construction des ponts à tous les endroits, en permettant l'utilisation des ponts existants pendant la construction des nouvelles traversées de pont.

« La construction des ponts demeure un élément important du projet d'élargissement du canal de dérivation, a expliqué Ernie Gilroy, président de la Commission. En plus de répondre à l'augmentation de la circulation des véhicules et d'accroître la capacité d'écoulement, ces travaux auront pour effet d'améliorer la sécurité routière. »

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les exigences de l'appel d'offres, rendez-vous sur le site du service d'appel d'offres en ligne de MERX, au www.merx.com. Dans le cas de tous les appels d'offres que nécessite l'agrandissement du canal de dérivation, les documents de soumission numérique sont distribués **exclusivement** par l'intermédiaire de MERX. Les entrepreneurs devraient consulter le site de MERX régulièrement durant la progression du projet du canal de dérivation. La date limite de présentation des soumissions en réponse à la présente offre est le mardi, 13 septembre 2005, à midi.

Dans le cadre du projet d'expansion du canal de dérivation, six traversées de pont routier situées au-dessus du canal de dérivation seront remplacées, aux endroits suivants :

- route transcanadienne Est
- RPGC 59 Sud
- chemin St. Mary's, RP 200
- RPGC 15
- RPGC 59 Nord
- RPGC 44

Dans les prochaines semaines, on devrait déposer un appel d'offres pour le remplacement du pont de la route transcanadienne Est. La valeur approximative des appels d'offres qui seront lancés au cours de la première année de ce programme de cinq ans s'élève à 90 millions de dollars.

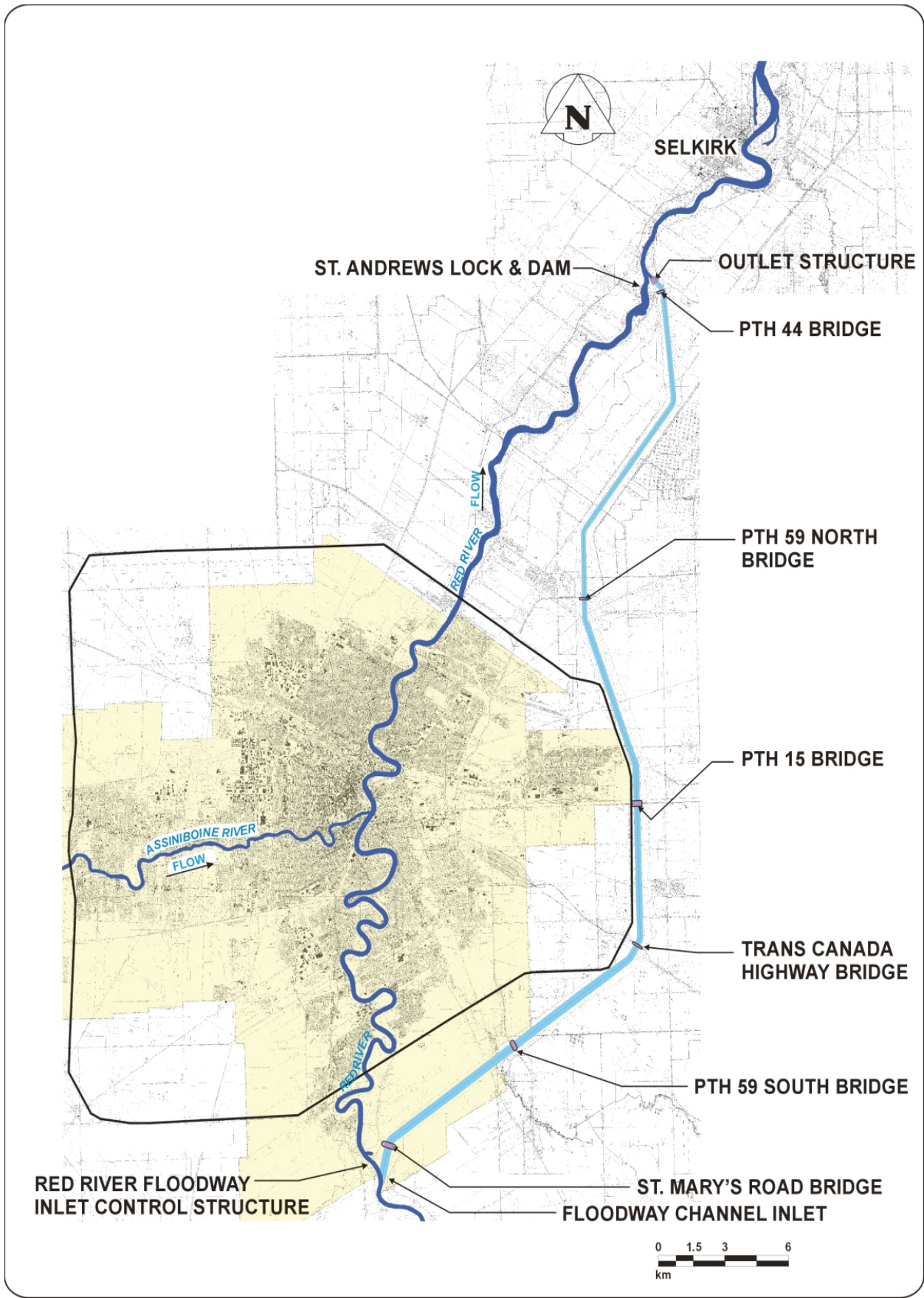
Le projet d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge détournera plus d'eau autour de Winnipeg durant les inondations majeures et fera plus que doubler la capacité du chenal du canal de dérivation. En fournissant une protection contre les inondations à récurrence de 700 ans, le projet d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge protégera au-delà de 450 000 résidents, 140 000 maisons et 8 000 entreprises, et épargnera plus de 12 milliards de dollars de dommage à l'économie de la province.

-30-

Renseignements : Ronuk Modha
Commission du canal de dérivation
(204) 945-4178, (204) 793-3969, (204) 945-4900 ou 1-866-356-6355

Lise Jolicoeur, attachée de presse
Bureau de l'honorable Reg Alcock
Gouvernement du Canada
(613) 957-2666

Naline Rampersad
Communications du Cabinet, Manitoba
(204) 945-1494



LÉGENDE DE LA CARTE

Écluse et barrage de St. Andrews

Structure de sortie

Pont de la RPGC 44

Pont de la RPGC 59 Nord

Pont de la RPGC 15

Pont de la route transcanadienne

Pont de la RPGC 59

Structure de contrôle de l'entrée du canal de dérivation de la rivière Rouge

Pont routier du chemin St. Mary's

Entrée de la manche du canal de dérivation